



REVV : Roulons En Ville à Vélo
Membre de la **F**édération des **U**sagers de la **B**icyclette

Association socioculturelle loi 1901
1 rue Michel Servet 26000 Valence

09 50 03 26 65
valence.revv@fubicy.org



Valence, le 10 décembre 2018

A : Madame Marlène MOURIER, Maire de Bourg-lès-Valence
Espace François Mitterrand
26500 Bourg-lès-Valence

Objet : Instauration de Doubles Sens Cyclables à Bourg-lès-Valence

Madame le Maire,

La généralisation des Doubles Sens Cyclables dans de nombreuses villes favorise les déplacements à vélo car ils permettent de raccourcir les temps de trajets et souvent d'éviter des axes très fréquentés. Ce sont des aménagements qui ne nécessitent pas de lourds investissements. Ils rendent les déplacements à vélo plus sûrs car les automobilistes et les cyclistes arrivant de front ne peuvent pas ne pas se voir, ce qui est le facteur déterminant pour la sécurité. En outre ils ont pour effet d'apaiser la circulation, ce qui est bénéfique pour tout le monde.

Certes les habitants ne comprennent pas toujours le bien-fondé de ces doubles sens, qui peuvent paraître au premier abord contre-intuitif en termes de sécurité. Or partout où les DSC ont été instaurés ils ont fait leur preuve, les accidents y étant très rares. C'est d'ailleurs pour cela que le législateur les a inclus dans la loi, en imposant leur généralisation dans les zones 30 en 2008 et bientôt dans toutes les rues. On constate qu'après un temps d'adaptation les DSC sont toujours bien acceptés par les riverains.

Nous constatons que Bourg-lès-Valence ne possède pas de Double Sens Cyclables contrairement aux autres communes de l'agglomération. Nous savons qu'il peut encore y avoir des réticences dans les services techniques, même si les DSC existent depuis plus de 10 ans. Depuis votre élection vous avez su faire des choix d'aménagement audacieux pour favoriser les modes alternatifs à la voiture. Aussi nous pensons que vous devriez être en mesure d'instaurer des DSC sur votre commune, en passant outre les habitudes et les conservatismes. Nous sommes bien entendu disposés à travailler avec vos services pour en étudier les possibilités.

Veuillez agréer, Madame le Maire, nos sincères et respectueuses salutations.

Nicolas MARTIN
Président de REVV

Bernard BEDOUET
Vice-président de REVV